

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 10 (1902)
Heft: 4

Artikel: Châtel-Saint-Denis et sa fondation
Autor: E.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-11591>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

C'est ce qui résulte des notes suivantes tirées du *Livre de Raisons* de François Forel, de Morges, au XVII^e siècle :

14 avril 1656. J'ai reçeu de Mons^r Daniel Wittenbach (de Berne) dans une lettre par Vly le messager, ass^r trois pistoles...

22 avril 1657. J'ai reçeu de Mons^r Imhooff par les mains de Willy le messager onze pistoles...

28 octobre 1657 jay envoyé par Vly le messager une missive de ma partie...

23 fevrier 1658 jay reçeu de Mons^r Imhooff par les mains de Vly le messager, dans un papier cacheté sans aucun escrit, ass^r onze pistoles...

18 janvier 1659 jay reçeu une lettre de Mons^r le sénateur Henny par Vly le messager avec un sac cacheté dans lequel il y avait 70 escus blancs et 100 testons à la barre...

23 novembre 1659 jay reçeu par les mains de Vly le messager de Berne, au nom de Mons^r le sénateur Hennj 50 escus bernois, etc...

9 juillet 1660 jay reçeu de Mons^r Jean Georges Imhooff par les mains du messager Vly 35 escus blancs...

4 septembre 1661 jay reçeu de Mons^r Steck par les mains de Vly le messager... onze pistoles pièces...

18 juillet 1662... jay reçeu de Mons^r Steck par Vly le messager un paquet où il y avait 58 escus blancs...

Du Livre de Raisons de François Forel, de Morges.

CHATEL-SAINT-DENIS ET SA FONDATION

Depuis qu'une ligne ferrée réunit la gare de Palézieux à la petite ville de Châtel-St-Denis, cette dernière est devenue d'un accès très facile et commence à attirer, par sa situation intéressante, l'attention des voyageurs. Sa nouvelle église, qui est un très beau monument de l'art gothique, se profile de loin sur les montagnes qui forment le fond du tableau. Ses maisons à l'architecture variée s'élèvent des deux côtés d'une route qui fut autrefois très fréquentée et qui longe une colline sur laquelle les comtes de Savoie firent édifier un château dont les restes sont aujourd'hui bien modernisés.

A l'est sont « les cimes du Moléson et de Trémettaz, les rochers de la Dent de Lys, au sud les Alpes du Valais et de la Savoie, séparées du pays fribourgeois par une profonde coupure où l'on devine le lac Léman; de toutes parts des collines, de gras pâturages, des forêts et des bouquets de bois. »

La Société d'histoire de Fribourg a tenu l'année dernière à Châtel-St-Denis, sa réunion d'été et M. de Diesbach a profité de l'occasion pour faire connaître l'origine de la petite ville, d'après les données fournies par les documents inédits que M. Alfred Millioud a découverts dans les archives de Turin. Cette notice du plus grand intérêt pour l'histoire de la période féodale a été publiée dès lors. Comme elle ne se trouve pas en librairie, je me permettrai d'en tirer un résumé et quelques extraits qui intéresseront peut-être une partie du public.

* * *

Au haut moyen-âge, tout le territoire compris entre le Moléson, les deux Veveyse, les contreforts du mont Vuarat¹ et la Broye, contenu maintenant dans les communes de Châtel et de Remaufens, commence à se peupler et à porter le nom de vallée de Fruence, nom qui est encore celui d'un des hameaux situés au pied de la montagne.

Fruence est mentionné pour la première fois en 1095, mais son territoire faisait sans doute partie du domaine royal d'Oron, divisé en quatre domaines. Les dynastes de ces quatre seigneuries sont probablement de même souche, à en juger par l'enchevêtrement de leurs propriétés et la similitude de leurs noms de baptême.

Les seigneurs de Fruence firent, comme beaucoup d'autres, des dons considérables à l'Eglise; ils manifestèrent aussi leur foi en participant aux Croisades.

¹ Le Mont Vuarat est la haute colline située entre la Veveyse à l'est et les villages de Bossonens et Aitalens à l'ouest.

« En ce moment, les Fruence sont à l'apogée de leur puissance, dit M. de Diesbach; leurs possessions assez étendues, leurs ministériaux, les alliances qu'ils ont contractées avec les dynastes du voisinage, les dignités ecclésiastiques dont plusieurs d'entre eux sont revêtus, leur ont procuré une situation avantageuse au sein de la noblesse féodale. Profitant de l'anarchie qui régnait dans l'Helvétie romande, après l'extinction des Zähringen, ils ont su se rendre indépendants de toute suzeraineté.

» Leur principale possession était le châtel de Fruence, admirablement situé entre les bras des deux Veveyse. Ici la vallée s'entr'ouvre laissant voir, dans une échancrure, les eaux bleues du Léman. Le mont Vuarat d'un côté, les Pleïades de l'autre, avec leurs pentes couvertes de pâturages entourés de forêts donnent à ce site un aspect très pittoresque. Mais une autre considération avait guidé les sires de Fruence dans le choix du terrain propre à la construction de leur demeure, c'était l'avantage fourni par cette position au point de vue de la fortification; ce long promontoire triangulaire était retranché par la nature; sur deux côtes, le torrent formait le fossé, et les roches ou les pentes abruptes, le glacis; vers le plateau, une tranchée naturelle, élargie et approfondie par la main de l'homme, empêchait tout accès; le château placé au centre, sur une éminence, dominait l'entrée de la place qui était défendue par une muraille; un bourg se serrait sur le plateau, au pied du château; les maisons étaient pour la plupart petites et construites en bois; des moulins se mouvaient sur les bords de la rivière; l'église était sans doute construite en ce lieu et non au hameau de Fruence... Le bourg était un fort d'arrêt barrant l'entrée de la vallée à un envahisseur venu de la contrée riveraine du lac; des sentiers et un chemin muletier conduisaient dans la direction de Blonay...

» Il ne subsiste du château et des remparts que quelques

murs de fondation ; tout le reste s'est écroulé ou a été démolî ; mais le tracé des fortifications est parfaitement visible et intéressant à étudier. L'appareil de maçonnerie et le mortier datent du haut moyen-âge ; il n'y a aucune trace de ciment ou de tuiles romaines... »

La splendeur du vieux Châtel n'allait pas tarder à disparaître lorsque la maison de Savoie commença à acquérir le Pays de Vaud. Malgré leur puissance et leur valeur, les seigneurs de Fruence allaient être les victimes de la révolution politique et économique qui s'accomplit au XIII^e siècle dans nos contrées romandes.

Alors que des familles comme celles des Grandson, des Vufflens, des Estavayer se ralliaient au Petit Charlemagne, les Fruence, au contraire, continuèrent à agir avec la plus parfaite indépendance. Ils ne tardèrent pas à s'apercevoir à leurs dépens qu'ils avaient affaire à trop forte partie.

« Les frères Guillaume, Nicolas et Henri, seigneurs de Fruence, étaient en difficulté avec les seigneurs de Champvent, de Grandson, d'Oron, les bourgeois de Fribourg et de Payerne. Le litige fut soumis par les parties, à l'arbitrage du comte de Savoie qui donna tort aux Fruence. Sous date du 18 ou du 25 juillet 1244, les frères Guillaume, Nicolas et Henri durent renoncer volontairement, en faveur de Pierre de Savoie, à leur château et à toutes leurs possessions situées dans la vallée de Fruence. Cependant ce n'était pas la ruine de la famille, Pierre de Savoie remit ces biens à Jordan, fils de Guillaume de Fruence, qui lui prêta hommage absolu, Guillaume et Nicolas prêtèrent aussi hommage au Petit Charlemagne... Il est facile de juger que dans toute cette affaire les Fruence furent contraints par la force des événements à accepter un arbitrage si défavorable à leur position sociale, puisqu'ils tombaient du rang de dynastes ne dépendant que de l'empire, à celui de vassaux du comte de Savoie... »

La déchéance allait s'accentuer ; vers la fin du siècle, les

Fruence descendant encore un degré de l'organisation féodale. Par acte du mois de novembre 1296, Jean, co-seigneur de Châtel, avec le consentement de sa femme Isabelle et de ses fils Guillaume, chanoine de Lausanne, Ulrich, Perrod, Jean et Conon, vend à Thomas de Conflans, bailli du Chablais et du Genevois, agissant au nom d'Amédée V, comte de Savoie, la seigneurie de Châtel avec le droit de haute justice. Le vendeur se réservait le vidomat, soit l'administration de la basse justice et le tiers des amendes inférieures à soixante sols. Jean de Châtel se réserve aussi... le droit de propriété de biens inféodés à des vassaux; ceux-ci restent ses hommes liges, c'est-à-dire qu'ils lui doivent fidélité, mais ils sont libérés de la servitude et ne pourront plus être imposés arbitrairement, soit taillés à merci; ils paieront un cens modéré... »

* * *

Le Vieux Châtel ne survécut guère comme forteresse à la disparition de la puissance de ses anciens seigneurs. Le comte de Savoie, Amédée V, voulut aussitôt lui substituer une autre localité placée dans une situation plus avantageuse au point de vue du commerce. Il reconnut sous ce rapport l'importance de la vallée de Fruence, débouché naturel de tout le plateau dominant le lac Léman. « Il jugea que s'il voulait la prospérité de la nouvelle ville, il devait abandonner la presqu'île escarpée enserrée par la Veveyse et choisir un emplacement ouvert aux routes d'accès, tout en étant favorable à la défense. »

Le territoire occupé aujourd'hui par la ville de Châtel-St-Denis fut choisi et les travaux commencèrent déjà en 1297.

Le premier compte relatif à la construction de Châtel date de 1298.

Les portes du nouveau château et le four banal sont construits; on achète les outils pour l'exploitation d'un four à chaux. Tout ce qu'il faut pour l'aménagement d'un moulin,

y compris un canal de dérivation, est prêt. La ville est entourée d'une palissade s'étendant de l'église au château. Quatre portes provisoires en bois donnent accès dans la ville neuve. Les remparts du château sont élevés en partie.

Le compte de l'année suivante mentionne deux moulins neufs. L'ancien et le nouveau bourg étaient maintenant habités simultanément. Le donjon est terminé ainsi que trois tourelles. Des pièces de bois venant du Vieux Châtel sont utilisées pour la construction nouvelle.

Le troisième compte annuel constate que les habitants du Vieux Châtel utilisent les matériaux de leurs immeubles pour construire leurs maisons dans la nouvelle localité. La construction du château avance rapidement ; les murs sont blanchis à la chaux ; deux tourelles situées du côté de la ville sont terminées, ce sont les deux petites tours qui existent encore à l'extrémité du jardin de la Préfecture ; on établit au château une grande salle (aula), une chapelle, des chambres, un cellier et des caves. Le Vieux Châtel n'est pas encore totalement abandonné ; trois hommes de guet sont chargés de sa garde. Le toit, endommagé par un ouragan, subit même des réparations.

Le quatrième compte, celui de 1301, mentionne beaucoup de travaux d'aménagement à l'intérieur et à l'extérieur du château. Un messager se rend au Piémont à la recherche d'un tuilier ; un autre va à Chambéry demander au comte de Savoie s'il faut démolir le Vieux Châtel. La réponse n'est pas indiquée, mais elle fut sans doute affirmative puisqu'il n'est plus fait mention dès lors de l'ancienne forteresse.

Le cinquième compte mentionne la construction de la maison de justice. Les portes provisoires de la ville sont remplacées par des tours au nombre de trois. Chacune d'elles a onze pieds de large, le mur a six pieds d'épaisseur ; elles ont deux étages haut chacun de dix pieds. On termine les moyens de défense du château et de la ville. Ils sont surtout

accumulés du côté du nord, le plus menacé, Un étang est creusé au pied du rocher, à proximité du donjon.

Le compte de 1304 parle surtout de la construction du rempart au nord de la ville.

Celui de 1305 montre que le château est maintenant terminé et qu'il en sera bientôt de même du rempart de la ville. Cette dernière peut donc être considérée comme datant de cette année-là.

« Elle s'étendait entre le château et l'église¹ qu'elle dépassait un peu pour aboutir à la route tendant de Remaufens au pont... sur la Veveyse qui était alors construit en bois. Le château était composé du donjon, forte tour carrée d'une hauteur moyenne et du corps de logis qui y est adossé ; l'aile située au sud-est est de construction plus récente ; elle date du XVIII^e siècle ; le local où sont maintenant les prisons est aussi un édifice ancien, bien qu'il ait été transformé, de même que tout le château. Une modification bien regrettable est la démolition de la partie supérieure du donjon qui, à la suite d'un incendie, a été rasée à la hauteur de la maison d'habitation ; veuf de sa tour, le château a ainsi perdu une partie de son cachet... »

Amédée V ne se borna pas à faire construire la nouvelle ville de Châtel-St-Denis. Prince très favorable à l'institution des communes, il accorda à la nouvelle localité une charte de franchises dont l'original fut consumé un peu plus tard dans un incendie. Il en existe en revanche une confirmation datée de 1336. Cette constitution était calquée sur la charte de Moudon qui est une des plus connues parmi celles qui furent octroyées aux villes vaudoises.

Quant aux anciens seigneurs de Fruence, « ils étaient devenus les inférieurs des fonctionnaires de la maison de Savoie. Des conflits ne tardèrent pas à éclater dans lesquels

¹ Il va sans dire qu'il s'agit ici de l'ancienne église dans la partie basse de la ville, près de la Veveyse.

le comte eut le dessus. Les nobles de Châtel se soumirent et subirent la force des événements, dit M. de Diesbach. Leurs descendants remplirent pendant de longues années l'office de vidôme, jusqu'à l'extinction de la famille, survenue vers 1410. »

E. M.

LE CARDINAL GAETAN ET LA RÉFORME

par l'abbé Dr Aluigi COSSIO¹

Le fait capital de l'histoire moderne, c'est la Réforme religieuse du XVI^e siècle. Jusqu'alors, l'Europe avait conservé l'unité de croyance et de culte; elle reposait tranquille comme un enfant entre les bras de sa mère l'Eglise romaine. Soudain elle s'éveilla comme d'un long sommeil ou selon l'expression du Dante : « Et comme celui qui, sorti de la mer, sur la rive, haletant, se tourne vers l'onde périlleuse et regarde » *Div. Coméd. Enfer I, 22-24*, l'Europe chrétienne entrevit de nouveaux horizons et s'achemina vers des destinées nouvelles.

Dans la période précédente il y avait eu sans doute des agitations et des troubles ; mais ces orages passagers n'avaient pas laissé des traces bien profondes. Le XVI^e siècle amena un changement radical et complet. Dans cet immense cataclysme, la Révolution française de 1789 et la révolution sociale qui se prépare ne sont que des phénomènes secondaires ; ce sont les conséquences dérivées d'un même principe.

Plusieurs historiens, soit protestants soit catholiques, ont étudié, avec autant d'impartialité que de judicieuse critique, l'époque de la Réformation. Dans ce nombre nous citerons :

JANSSEN : *L'Allemagne à la fin du moyen âge; l'Allemagne depuis le commencement de la guerre politique et religieuse jusqu'à la fin de la révolution sociale*. Paris, 1887, 1889. — BEZOLD V. FRIEDERICH : *Geschichte der deutschen Reformation*. Berlin, 1890. — MAUREN-RENBRECHER : *Geschichte der katholischen Reformation*. Nördlingen, 1880. — CANTU : *Storia universale*, Tome VIII. Torino, 1888. — PASTOR Louis : *Histoire des Papes depuis la fin du moyen âge*, Tome VI. Paris, 1898.

¹ Vol. in-4° de 500 pages. Cividale, typografia Giovanni Fulvio, 1902.